

contentant de laisser les fonctionnaires de son ministère dicter ses opinions sur de nombreuses questions clés. Il était aussi éclipsé par d'autres ministres plus influents au sein du Cabinet, comme Donald Fleming et Gordon Churchill, qui jouaient un rôle déterminant dans la définition de la position du Canada sur les grandes questions internationales.

Pendant les 18 premiers mois du gouvernement conservateur, John Diefenbaker et Sidney Smith purent tous deux profiter des conseils d'un groupe de vétérans des Affaires extérieures. Jules Léger servit comme sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures avant que Norman Robertson le remplace en octobre 1958. R.M. Macdonnell les assista tous les deux en qualité de sous-secrétaire d'État adjoint à partir de septembre 1958 (ce poste était vacant depuis mai 1957). Pendant la période couverte dans le présent volume, le Ministère compta quatre sous-secrétaires adjoints; à savoir : John Holmes, Douglas LePan, W.D. Matthews et Marcel Cadieux. Marcel Cadieux fut également juriste du Ministère.

Aucun changement majeur d'ambassadeur n'intervint dans les principales missions du Canada à l'étranger jusqu'à l'automne 1958. Norman Robertson représenta le Canada à Washington jusqu'au 10 octobre 1958, date à laquelle il regagna Ottawa pour prendre ses fonctions de sous-secrétaire. A.D.P. Heeney le remplaça dans la capitale américaine. En juin 1957, John Diefenbaker nomma George Drew haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni. Jean Désy fut ambassadeur en France jusqu'en juillet 1958, après quoi il fut remplacé par Pierre Dupuy. Avant de prendre sa retraite en juillet 1958, Dana Wilgress fut représentant permanent du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord et représentant auprès de l'Organisation européenne de coopération économique. Jules Léger le remplaça à ces postes en septembre 1958.

Les documents présentés dans le présent volume ont été choisis principalement dans les archives du ministère des Affaires extérieures et du Bureau du Conseil privé. D'autres documents ont été choisis dans les dossiers du ministère des Finances et du ministère du Commerce, ainsi que dans les papiers personnels de ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires. J'ai bénéficié, pour préparer le présent volume, d'un accès illimité aux dossiers du ministère des Affaires extérieures et d'un accès généreux à d'autres collections. Une liste complète des archives consultées figure à la page xxvii.

Le choix des documents du volume 24 est guidé par les principes généraux énoncés dans l'introduction au volume 7 (pp. ix-xi), dans leur version modifiée dans l'introduction au volume 20 (p. xxiii). En bref, la série vise à présenter un « compte rendu indépendant des principales décisions de politique étrangère prises par le gouvernement du Canada », en se concentrant sur les relations bilatérales et multilatérales les plus importantes de celui-ci et sur les grands dossiers internationaux qui ont amené des membres du Cabinet et de hauts fonctionnaires à participer à la politique de fond.

Les signes typographiques employés dans le présent volume sont les mêmes que ceux décrits dans l'introduction au volume 9 (p. xix). Une croix (†) indique un document canadien qui n'est pas imprimé. Les suppressions rédactionnelles sont signalées par une ellipse (...). L'expression « groupe corrompu » signale des problèmes de décryptage dans la transmission du télégramme original. Les mots et passages qui ont été barrés par l'auteur, les notes marginales et les listes de distribution sont reproduits sous formes de notes de bas de page uniquement quand ils sont importants. Sauf indication contraire, il est entendu que les documents ont été lus